



Parrainage commercial

Par Jean18

Bonjour,

J'envisage de créer une boutique en ligne et diffuser des produits d'hygiène corporelle et cosmétiques... j'envisage également de proposer à mes clients un système de parrainage afin de récompenser ceux qui me recommandent à d'autres personnes... De nombreuses entreprises utilisent cette méthode en utilisant le slogan : " Parrainez une amie et recevez un cadeau "

Toutefois, j'aimerais aller plus loin, à savoir reverser à mon client qui parraine 10 % du montant des achats de ses filleuls sous forme de bons d'achat.

Exemple : j'ai un client qui a parrainé 5 de ses amies... chacune commandent 30 euros (soit $5 \times 30 = 150$ euros) j'attribue alors à ce client un bon d'achat de 10% de 150 euros soit 15 euros à valoir sur sa prochaine commande et valable pendant 2 mois. Tout client peut en profiter chaque fois que ses filleuls commandent. Le nombre de filleuls n'est pas limité, toutefois le montant du bon d'achat quant à lui serait limité à 50 euros par mois.

Ma question : ce système est-il possible et légal ?... un autre site peut-il y voir une concurrence déloyale ?

Merci

Cordialement